



Communiqué de presse

Morges, le 29 mai 2018

116^{ème} Assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA

Les actionnaires ont approuvé toutes les propositions du Conseil d'administration

La 116^{ème} Assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA s'est tenue ce jour. Les actionnaires présents ont notamment approuvé le rapport annuel, les comptes 2017 et la distribution d'un dividende de CHF 36.- par action. Par leurs allocutions, le président du Conseil d'administration et le directeur général ont souligné les résultats opérationnels solides enregistrés par le Groupe, ainsi que la matérialisation de ses ambitions dans les domaines des technologies intelligentes et des services.

C'est au Théâtre de Beausobre, à Morges, que Romande Energie Holding SA recevait ce jour ses actionnaires et partenaires pour sa 116^{ème} Assemblée générale ordinaire. Les 98 actionnaires présents, représentant 82.24% du capital-actions, ont procédé à l'approbation du rapport de gestion, des comptes annuels et consolidés 2017 ainsi que de la rémunération des administrateurs et de la direction du Groupe, avant de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la direction générale.

Un dividende stable de CHF 36.-

Le Conseil d'administration a proposé à l'Assemblée générale le versement d'un dividende ordinaire de CHF 36.- par action, stable et attractif au vu des taux d'intérêts actuellement négatifs en Suisse. L'Assemblée ayant approuvé cette proposition, et compte tenu des actions en circulation, le montant total des dividendes versés s'élèvera à CH 37.1 millions.

Les actionnaires présents ou représentés ont procédé à la réélection, pour un mandat d'un an, de Madame Anne Bobillier ainsi que de Messieurs Wolfgang Martz, Christian Budry, Bernard Grobéty et Jean-Jacques Miauton en tant qu'administrateurs.

Les actionnaires ont ensuite procédé à la réélection de Me Guy Mustaki en qualité de président du Conseil d'administration, pour un mandat d'un an, avant de réélire Madame Elina Leimgruber et Messieurs Wolfgang Martz, Jean-Yves Pidoux et Laurent Balsiger en tant que membres du Comité Nominations et Rémunération, également pour un mandat d'un an. Enfin, Deloitte SA a été réélu en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2018 et Me Gabriel Cottier, notaire à Lausanne, a été confirmé dans son mandat de représentant indépendant pour une durée d'un an.

Une nouvelle stratégie face à un marché dérégulé

Dans son allocution, Maître Guy Mustaki, président du Conseil d'administration, a souligné la redéfinition complète du marché de l'électricité qui se joue actuellement. Et de rappeler : « Avec des conditions-cadres de moins en moins prévisibles, et une concurrence toujours plus forte sur les marchés libéralisés, Romande Energie a procédé en 2017 à une revue complète de sa stratégie. Le Groupe va poursuivre sa diversification, mais en ayant toujours

à cœur de développer une vision à long terme pour assurer la pérennité de ses activités et conserver la confiance de ses clients et actionnaires. »

Dans ce contexte, Monsieur Pierre-Alain Urech, directeur général, s'est réjoui des modèles d'affaires développés au Smart Lab, centre de compétences inauguré en septembre 2017. « Cet incubateur pour toutes les nouvelles opportunités dans le domaine du *Smart Energy* nous permet d'anticiper les changements contextuels en cours. En réponse à l'ouverture du marché aux petits producteurs, intervenue en ce début d'année, notre offre "Contracting Microgrid" est une première réussite en ce sens et précède la création d'autres modèles d'affaires, inhérents notamment à la gestion énergétique », a-t-il précisé.

Notes à la rédaction

Votes de l'AG 2018

Les résultats détaillés des votes seront publiés sur le site internet www.romande-energie.ch le 30 mai 2018.

Assemblée générale ordinaire 2019

Mardi 28 mai 2019, à 17 heures (lieu à confirmer).

Contact

Michèle Cassani

Responsable de la communication

Tél. fixe: 021 802 95 67

Mobile: 079 544 89 11

Courriel: michele.cassani@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct plus de 300'000 clients finaux répartis sur près de 300 communes des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la production, la distribution et la commercialisation d'énergie ainsi que les services énergétiques.

Les priorités du Groupe : dialoguer avec ses clients pour leur proposer les prestations de haute qualité correspondant à leurs attentes; garantir un approvisionnement en énergie fiable, durable et compétitif; développer sa production propre d'électricité en investissant prioritairement dans les énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

La politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise engagée menée par Romande Energie oriente l'ensemble de ses activités.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur :
www.romande-energie.ch